



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 6/6/2016  
Version: 4  
Langue: fr-FR  
Date d'édition: 12/3/2021

## TruCal CK-MB

Numéro de matière 5 9450

Page: 1 de 8

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

TruCal CK-MB

En lots: 5 9450 XX XX XXX

(Les positions X désignent les codes des différents emballages.)

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Produit chimique de laboratoire  
Uniquement à usage professionnel

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: DiaSys Diagnostic Systems GmbH

Rue/B.P.: Alte Strasse 9

Place, Lieu: 65558 Holzheim

WWW: <http://www.diasys.de>

E-mail: [mail@diasys.de](mailto:mail@diasys.de)

Téléphone: +49 (0) 6432-9146-0

Télécopie: +49 (0) 6432-9146-32

Service responsable de l'information:

Siège, Téléphone: +49 (0) 6432-9146-0, Email: [mail@diasys.de](mailto:mail@diasys.de)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Infraserv, Téléphone: +49 (0) 69-305-6418

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: néant

##### Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Pas de risques spéciaux à signaler.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

#### 3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 202-601-5 CAS 97-67-6	Acide L-malique	< 10 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. STOT SE 3; H335.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Informations générales: Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas de malaise, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Paupières ouvertes, rincer les yeux sous l'eau courante pendant quelques minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Veiller à ce que les voies respiratoires restent libres. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.

## TruCal CK-MB

Numéro de matière 5 9450

Page: 3 de 8

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendies dans l'environnement: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Assurer une aération suffisante.

Ce produit contient du matériel bovin. Même si les résultats des tests pour les maladies infectieuses ont été négatifs, il est recommandé de manipuler ce produit avec les mêmes précautions que le biomatériau potentiellement infectieux.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter la formation de poussière.

En cas de dégagement de poussière: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de dégagement de poussière:  
Masque antipoussière. Appareil avec filtre à particules P1 conforme à la norme EN 143.
- Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.  
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Tenir un dispositif de rinçage oculaire à disposition.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: solide Couleur: blanc
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	6,4
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Combustible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

## 9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

## 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

## 10.4 Conditions à éviter

A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire. Protéger de l'humidité.

## 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.  
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.  
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.  
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données. Le contact continu avec la peau peu provoquer le dessèchement de la peau et la dermatite.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données. poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.  
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.  
Sensibilisation cutanée: Manque de données.  
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.  
Cancerogénité: Manque de données.  
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.  
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.  
voie d'exposition: Par inhalation (poussières, brouillard, Fumée) Peut irriter les voies respiratoires.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Danger par aspiration: Manque de données.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: 11 % % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:  
Aucune donnée disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption: non attendu

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet: 16 05 06\* = Produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire.  
\* = Soumis à une documentation.

Recommandation: remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. Rincer les petites quantités avec de l'eau. Eliminer les eaux usées selon les règlements.

##### Conditionnement

Code de déchet: 15 01 06 = Emballages divers de verre et matière plastique.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
Non réglementé

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
néant

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

##### Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): -

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Raison des dernières modifications:

Mise à jour d'ordre général (Règlement (CE) N° 2015/830)

Créée: 11/6/2013

#### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.



www.sumdat.com/approved